

# Banque Marocaine du Commerce Extérieur





## Extrait du Prospectus

### AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL EN NUMERAIRE RESERVEE A CDC GROUP PLC

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- La présente note d'opération ;
- Le document de référence de BMCE Bank Of Africa enregistré par l'AMMC en date du 11/10/2019 sous la référence EN/EM/001/2019.

Nombre total d'Actions émises :	10 723 555 Actions Nouvelles
Prix d'émission de l'action :	180 MAD
Valeur Nominale :	10 MAD
Montant Global de l'Opération prime d'émission incluse :	1 930 239 900 MAD
Période de souscription/Libération des fonds	Du 23 octobre au 25 Octobre 2019 inclus

ORGANISME CONSEIL	ORGANISME CHARGE DE L'ENREGISTREMENT
<b>BMCE CAPITAL</b> CONSEIL 	<b>BMCE CAPITAL</b> BOURSE 

Visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC prise en application de l'article 5 du Dahir n° 1- 12- 55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, le présent prospectus a été visé par l'AMMC en date du 14/10/19 sous la référence n° VI/EM/023/2019.

## AVERTISSEMENT

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte sur le prospectus composé de la présente note d'opération et du document de référence de BMCE Bank of Africa enregistré par l'AMMC en date du 11/10/2019 sous la référence EN/EM/001/2019.

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération proposée ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre les risques associés à l'émetteur ou aux titres proposés dans le cadre de l'opération objet de la présente note d'opération.

## I. Structure de l'offre

L'augmentation du capital social objet de la présente note d'opération sera souscrite intégralement par le nouvel investisseur britannique CDC Group *plc*. Le montant global de l'opération est de 1 930 239 900 MAD, prime d'émission incluse.

L'opération, objet de la présente note d'opération, est réalisée par l'émission d'un nombre de 10 723 555 actions nouvelles à un prix d'émission de 180 MAD/action.

La souscription de CDC Group *plc* donnera lieu dès lors, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 107 235 550 MAD et d'une prime d'émission de 1 823 004 350 MAD.

## II. Caractéristiques des titres financiers offerts

Caractéristiques de l'opération	
Nature des actions émises	Actions BMCE Bank Of Africa, toutes de même catégorie.
Forme juridique	Au porteur, entièrement dématérialisées et admises aux opérations de Maroclear.
Montant de l'opération	1 930 239 900 MAD (dont 107 235 550 MAD de nominal et 1 823 004 350 MAD de prime d'émission)
Nombre total d'actions à émettre	10 723 555 actions nouvelles.
Prix d'émission	180 MAD par action.
Valeur nominale	10 MAD par action.
Prime d'émission	170 MAD par action.
Libération des actions émises	Les actions émises seront entièrement libérées et libres de tout engagement.
Date de jouissance des actions émises	1 <sup>er</sup> janvier 2019
Période de souscription/Libération des fonds	Du 23 Octobre au 25 Octobre 2019.
Négociabilité des actions	Les actions émises réservées à l'Investisseur CDC Group <i>plc</i> , objet de la présente note d'opération, seront librement négociables à la Bourse de Casablanca.
Mode de libération des actions	En numéraire
Cotation des nouvelles actions	Les actions émises au titre de la présente augmentation du capital social seront admises en 1 <sup>ère</sup> ligne avec les anciennes actions cotées à la Bourse de Casablanca.
Date de cotation des actions nouvelles	5 Novembre 2019
Code ISIN Actions	MA0000011835
Droits attachés aux actions émises	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits relatifs à la répartition des bénéfices. Toutes les actions bénéficient des mêmes droits relatifs à la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'actions à droit de vote double
Droit préférentiel de souscription	L'AGE tenue le 04 Septembre 2019, statuant sur l'augmentation du capital social en numéraire a décidé la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour réserver la totalité de l'augmentation du capital social à CDC Group <i>plc</i>

### III. Calendrier de l'opération

Le calendrier de l'Augmentation du Capital Social se présente ainsi :

Étapes	Date
Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	11 Octobre 2019
Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation et du calendrier de l'opération	14 Octobre 2019
Visa par l'AMMC du prospectus	14 Octobre 2019
Publication de l'extrait du prospectus sur le site internet de BMCE Bank of Africa	14 Octobre 2019
Publication de l'avis d'augmentation de capital au bulletin de la cote	15 Octobre 2019
Publication d'un communiqué de presse par BMCE Bank of Africa dans un journal d'annonces légales	16 Octobre 2019
Période de souscription/Libération des fonds	Du 23 Octobre 2019 au 25 octobre 2019 (inclus)
Tenue du conseil d'administration devant constater la réalisation de l'augmentation du capital	29 Octobre 2019
Réception par la Bourse de Casablanca du procès-verbal du Conseil d'Administration ayant constaté l'augmentation du capital	31 Octobre 2019
Admission des nouvelles actions en 1 <sup>ère</sup> ligne	05 Novembre 2019
Enregistrement de l'augmentation du capital social en bourse	
Livraison des nouvelles actions au teneur de compte	
Annnonce par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération au bulletin de la cote	
Publication du résultat de l'opération par l'émetteur	05 Novembre 2019

### IV. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale :	Banque Marocaine du Commerce Extérieur/BMCE Bank/BMCE BANK OF AFRICA.
Siège social :	140, avenue Hassan II, Casablanca.
Téléphone :	05 22 49 80 04/03
Télécopie :	05 22 26 49 65
Site Web :	<a href="http://www.bmcebank.co.ma">www.bmcebank.co.ma</a>
Forme juridique :	Société Anonyme à Conseil d'Administration.
Date de constitution :	31 août 1959.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro d'Inscription au Registre de Commerce :	27 129 Casablanca
Exercice social :	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Objet social : (Article 3 des statuts)	<p>BMCE BANK OF AFRICA a pour objet, dans le cadre du Dahir n° 1-14-193 du 1<sup>er</sup> rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'effectuer toutes opérations de banque, de change, de trésorerie, d'aval, d'acceptation, d'escompte, de réescompte, de découvert en compte courant et toute forme de crédit à court, moyen et long termes ; contracter tous emprunts, tous engagements en toutes monnaies ; acheter, vendre ou céder tous biens mobiliers ou immobiliers ; pratiquer toutes opérations de transit ou de</li> </ul>

	<p>commissions, de commerce de métaux précieux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ d'effectuer tous placements, souscriptions, achats et ventes en bourse ou autrement, au comptant ou à terme de titres et d'effets de toutes mesures ;</li> <li>▪ de prendre, de détenir et de gérer des participations dans toutes entreprises bancaires financières, immobilières, industrielles et commerciales pour elle-même ou pour le compte de tiers ;</li> <li>▪ et plus généralement, d'effectuer toutes opérations bancaires, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social.</li> </ul>
Capital social au 31 août 2019	MAD 1 890 969 050 composé de 189 096 905 actions d'une valeur nominale de MAD 10.
Documents juridiques :	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de BMCE BANK OF AFRICA.
Liste des textes législatifs applicables :	<p>De par sa forme juridique, BMCE BANK OF AFRICA est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 telle que modifiée et complétée;</p> <p>De par son activité, BMCE BANK OF AFRICA est régie par Dahir n° 1-14-193 du 1er rabii I 1436 portant promulgation de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire) ;</p> <p>De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, BMCE BANK OF AFRICA est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01, 45-06, et 43-09 ;</li> <li>▪ Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'Economie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010, n° 30-14 du 06 janvier 2014 et n°1955-16 du 4 juillet 2016</li> <li>▪ Dahir portant loi n°1-93-212 du 4 rabii II 1414 (21 septembre 1993) tel que modifié et complété par les lois n°23-01, 36-05 et 44-06 ;</li> <li>▪ Règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie des finances n° 2169-16 ;</li> <li>▪ Dahir portant loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi N° 43-02 ;</li> <li>▪ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 18 hija 1418 (16 avril 1998) complété et modifié par l'arrêté 1961-01 publié au BO 4966 du 3 janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005 ; Dahir N° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la Loi N° 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier et modifié par la loi n° 46-06 ;</li> <li>▪ La loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;</li> <li>▪ La loi 43-12 relative à l'AMMC ;</li> <li>▪ Circulaire de l'AMMC telle que modifiée et complétée.</li> </ul>

De par son programme d'émission des certificats de dépôt, BMCE BANK OF AFRICA est soumise à la loi 35-94 relative aux TCN et à la circulaire de BAM n° 2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts et son modificatif.

Régime fiscal : BMCE BANK OF AFRICA est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés (37%) et à la TVA (10%).

Tribunal compétent en cas de litige : Tribunal de Commerce de Casablanca.

## V. Liste des documents composant le prospectus

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué de :

- La présente note d'opération :
  
- Le document de référence de BMCE Bank Of Africa enregistré par l'AMMC en date du 11/10/2019 sous la référence EN/EM/001/2019 :

<https://www.ir-bmcebankofafrica.ma/fr/note-dinformation-2019-0>

## VI. Mise à disposition du prospectus

Conformément à la circulaire de l'AMMC, le prospectus visé doit être:

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public selon les modalités suivantes :
  - Il est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
    - ✓ Siège social de BMCE Bank Of Africa, au 140, Avenue Hassan II- 20000 Casablanca
      - Tél : (0522) 49 80 03 ;
      - Site Web: [https://www.ir-bmcebankofafrica.ma/fr/investisseurs/Notes%20d%E2%80%99Information?fiel\\_d\\_media\\_target\\_id=25](https://www.ir-bmcebankofafrica.ma/fr/investisseurs/Notes%20d%E2%80%99Information?fiel_d_media_target_id=25)
    - ✓ Siège social de BMCE Capital Conseil, au 63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca. Tél. : (0522) 42 91 00 ;
    - ✓ Disponible sur le site internet de la Bourse des Valeurs ([www.casablanca-bourse.com](http://www.casablanca-bourse.com)) ;
    - ✓ Disponible sur le site internet de l'AMMC ([www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)).

## AVERTISSEMENT

Les informations précitées ne constituent qu'une partie du prospectus visé par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) sous la référence n° VI/EM/023/2019 le 14 octobre 2019. L'AMMC recommande la lecture de l'intégralité du prospectus qui est mis à disposition du public selon les modalités indiquées dans le présent extrait.